

Actualité réglementaire

Principe de précaution, solidarité nationale et Coronavirus

Les allocutions télévisées du Président Macron à propos de la situation sanitaire, ainsi que les différentes mesures adoptées, ne manquent pas de susciter des débats, notamment entre « trop prudents » et « trop laxistes », mais aussi à propos de la place du Service public et de l'Etat Providence, réhabilités en temps de crise.

Le paradoxe est déroutant entre les citoyens qui souffrent du confinement (personnes isolées, résidents d'EHPAD, personnes détenues ...), et celles et ceux qui au contraire n'en sont pas protégés (personnes sans domicile fixe, enfants placés, mais aussi les salariés d'Amazon dont l'activité explose ...). Et force est de saluer le travail de tous les professionnels « réquisitionnés » pour assurer la survie de toute la population et des plus fragiles ...

L'ampleur du phénomène, à la fois sanitaire, médiatique et politique, vient non seulement bousculer l'organisation des soins, des familles, du travail, de toute la société, mais aussi – malgré le refus de certains de remettre en cause leur réalité – nous interpeller individuellement et collectivement, dans nos rapports aux autres, aux choses et au temps.

A l'heure de l'inventivité obligée, le Dr Bellahsen a initié, dans le cadre du [Printemps de la Psychiatrie](#), un recensement des pratiques en psychiatrie pendant cette période de confinement. Mathieu Bellahsen, psychiatre de secteur, est l'auteur, avec la journaliste Rachel Knaebel, du récent ouvrage : La révolte de la psychiatrie – les ripostes à la catastrophe gestionnaire.

Le Directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) nous livre ses inquiétudes quant à l'organisation des ressources pour assurer le fonctionnement d'un accueil minimum des enfants placés. A lire dans notre rubrique [Forum](#).

Tous concernés, tous mobilisés – Retour sur la conférence nationale du handicap

Le 11 février s'est tenue à l'Élysée la 5^{ème} Conférence nationale du handicap, à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Lors de ce rendez-vous le Président de la République a annoncé un certain nombre de principes et d'engagements, notamment selon lesquels :

- **La réussite de l'école inclusive**, qui nécessite parmi d'autres mesures la formation de tous les nouveaux enseignants, se traduira en particulier par le fait qu'aucun enfant ne se trouvera sans solution de scolarisation en septembre prochain,

- un numéro d'appel unique et la mise en place de 400 communautés d'accompagnement, sous une forme à définir de plateformes de coordination des acteurs, compléteront le renforcement des MDPH pour assurer la **simplicité d'accès aux ressources et aux droits**,
- **l'égalité républicaine et l'équité des réponses** seront mieux assurées notamment par la garantie de droits à vie lorsque le handicap est irréversible, l'absence de dilution de l'allocation pour adultes handicapés dans le revenu universel d'activité ou encore l'intégration à la prestation de compensation du handicap des aides nécessaires aux parents d'enfants en situation de handicap.

Julia Boivin, Consultante patiente experte, est adhérente et intervenante de GEFCA. Elle nous livre ses impressions sur sa visite à l'Élysée à cette occasion ainsi que sur l'annonce de ces 12 engagements au bénéfice des personnes en situation de handicap. A lire dans notre rubrique [Forum](#).

Voir la déclinaison des [12 engagements du gouvernement](#) pour la fin du quinquennat.

« Cap vers le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap »

Une nouveauté à souligner : la mise en œuvre de ces engagements supposant la mobilisation des différents acteurs, lors de cette conférence a été signée une convention d'engagement tripartite, ou Accord de confiance, entre Etat, Départements et associations gestionnaires : co-construction, équité territoriale, accompagnement à l'exercice réel des droits, vigilance et transparence, expertise médico-sociale. Cet accord de confiance sera décliné en deux accords de méthode (Etat-Départements et Etats-Départements-associations représentatives-organismes gestionnaires).

Lectures

Gérontologie

- **Vivre le vieillissement**, numéro du [bulletin](#) de l'ORSPERE – SAMDARRA, s'intéresse avec justesse à l'enjeu social, politique et sanitaire majeur que représente l'accompagnement du vieillissement, en particulier celui des personnes les plus vulnérables et fragilisées du fait de problématiques de précarité et / ou de troubles de santé mentale. Les différents articles s'intéressent à divers aspects de ce phénomène, en particulier la solitude comme « l'envers du vieillissement réussi », la notion délicate et ambiguë de consentement à propos de personnes qui n'ont que peu de choix réel, ou encore la participation sociale et citoyenne de nos aînés. Sur ce dernier sujet, lire l'entretien « vivifiant » avec Claude Caillart de l'association Old'Up (voir également le [site](#) de l'association).
- Un tiers des personnes âgées vivent en établissement dans un état psychologique dégradé. C'est le constat d'une [étude de la DREES](#) conduite en 2015 et 2016. Ainsi, ces personnes âgées déclarent plus souvent que celles vivant à leur domicile avoir souffert de fatigue, de lassitude ou d'épuisement. Elles sont également plus touchées que leurs pairs par des états dépressifs, et consomment plus d'antidépresseurs (la moitié des personnes résidant en établissement pour personnes âgées contre une personne sur sept vivant à son domicile à plus de 75 ans). Si les situations de détresse psychologique touchent un tiers des résidents, leur proportion reste conséquente pour les personnes âgées vivant à leur domicile (1/4).

Ces deux documents revêtent un sens particulier en cette période d'épidémie qui conduit à isoler plus spécifiquement les personnes âgées vulnérables, en les privant, pour les protéger, de ce dont elles manquent probablement le plus.

Le stylo du psychiatre – plaidoyer pour une psychiatrie relationnelle

La question de la transmission est au cœur du dernier ouvrage écrit par Marcel Sassolas et paru en janvier 2020, après le décès de son auteur en 2018. Que transmettre ? A qui ? Comment ? Le psychiatre et psychanalyste a construit au fil de sa pratique une théorie de la psychiatrie relationnelle, centrée sur l'observation, l'empathie et le plaisir de penser, développée au sein de l'association « [Santé mentale et Communautés](#) ». C'est là qu'ont été progressivement et collectivement inventés des cadres thérapeutiques permettant de soigner les personnes affectées de psychose.

Dans *Le Stylo du psychiatre*, Marcel Sassolas défend l'idée selon laquelle cette psychiatrie n'est pas vouée à disparaître à condition, notamment, de rendre son héritage acceptable, de reconnaître la validité d'autres approches soignantes et de soutenir la fonction soignante des structures médico-sociales.

« Finitude, solitude, incertitude – Philosophie du deuil »

Sorti en février 2020, le dernier ouvrage du philosophe belge Jean-Michel Longneaux propose un approfondissement de son approche du deuil, exposée dans l'« Expérience du mal ». Cette approche philosophique, qui s'inscrit comme complémentaire à l'apport de la psychologie, nous paraît originale et précieuse à plusieurs titres :

- Le deuil n'est pas entendu ici comme la seule expérience de la mort physique d'un proche. Il est la conséquence de toute expérience marquante ou éprouvante, se traduisant par « un avant et un après », et nous confrontant aux limites des désirs qui nous habitent. C'est ici que la philosophie prend tout son sens ;
- En nous proposant de dépasser ces désirs et de prendre conscience de ce qui constitue notre condition humaine (finitude, solitude, et incertitude), l'ouvrage nous invite à nous approprier cette existence « précaire » dans toute sa complexité et sa richesse. Il apparaît ainsi comme un guide pour vivre le bonheur, à apprécier plus particulièrement en période de confinement ?

Actualité de GEFCA

Coronavirus | suspension de l'Ecole de la sclérose en plaques de Villeurbanne 2020

La 11^{ème} édition de l'Ecole de la Sclérose en plaques de Lyon Villeurbanne **ne se déroulera pas** du 21 mars au 16 mai 2020. Le public concerné étant pour beaucoup des personnes fragilisées sur le plan immunitaire, les médecins et le comité d'organisation de l'Ecole avaient fait le choix, avant l'annonce des mesures de confinement, de reporter cette édition 2020 à une date ultérieure.

Nous vous apporterons au plus tôt des informations sur ce report, et vous donnons deux rendez-vous dans l'attente de nos prochaines rencontres :

- La visite de la [page Facebook de l'Ecole](#) qui vous apportera des informations régulières ;
- La lecture de l'ouvrage sorti en février du philosophe belge Jean-Michel Longneaux, qui nous fait le plaisir d'intervenir depuis plus de 10 ans lors de l'Ecole de la SEP (voir la rubrique « lectures » ci-dessus).

L'avenir par le trou de la serrure

Laurent Courtot, adhérent de GEFCA, est formateur certifié, il travaille auprès de différents publics et dans diverses disciplines, et enseigne en particulier le Savoir-Être professionnel. Ses convictions humanistes et sa nature résolument optimiste l'ont amené à intervenir dans un cadre aussi paradoxal que le milieu carcéral dont il nous parle dans [un texte](#) rédigé pour GEFCA. Dans ce contexte de travail bouleversant, l'éthique de la relation lui apparaît un guide précieux pour exercer des missions indispensables mais souvent mises à mal ...

Cet écrit, qui sonne de manière si particulière en cette période de confinement, fait écho à plusieurs actualités :

- L'exposition [Prison, au-delà des murs](#) proposée par le Musée des Confluences à Lyon jusqu'au 26 juillet 2020, rappelle de manière touchante et interactive les éléments hérités du 18^{ème} et les nombreux paradoxes de notre système pénitentiaire.
- Un [rapport](#) de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de la Justice d'évaluation des unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) pour les personnes détenues met en avant le manque de moyens et d'adaptation des réponses à une population nombreuse et peu visible.
- Les débats relatifs à l'irresponsabilité pénale en raison d'un trouble mental nous interpellent sur le caractère polémique et sur la dimension très politique et sociétale de ce sujet, sur lequel une pensée complexe est nécessaire pour éviter urgence et simplification. Le Printemps de la Psychiatrie organise une réflexion de fond croisant différents regards.

Informations partenaires – réseau

Décider de ses choix de vie : l'autodétermination, comme ils disent !

GEFCA a rejoint le Collectif Reliance dont le prochain colloque se déroulera le **19 mai 2020** – sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire – dans le grand Amphithéâtre de l'Université Lumière Lyon 2. Il explorera la notion complexe d'autodétermination selon différentes situations de vie de personnes en situation de handicap en croisant les approches de professionnels, personnes concernées et chercheurs. Le colloque sera suivi de la cérémonie des Trophées Lumières de l'entreprise inclusive. [SAVE THE DATE !](#)

Actualité de Care Utopia

L'association Care-Utopia dispose aujourd'hui de son [site internet](#). Vous y retrouverez les dates des prochains ateliers collectifs (hypnose, accès aux droits, socio-esthétique, estime de soi ...), proposés aux personnes atteintes de maladies chroniques et/ou en situation de handicap.

Retour sur la journée d'ECH « de l'institution médico-sociale aux services de proximité »

L'association *Egalité, Citoyenneté, Handicap* organisait le 8 octobre 2019 à St Etienne une journée très riche sur un sujet délicat, au-delà des discours parfois incantatoires et des logiques d'acteurs. Vous pouvez accéder aux [vidéos des interventions](#) d'Eve Gardien (Maitre de conférence en sociologie à l'Université Rennes 2), Sabrina Ferraina (responsable de politique à l'association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap), Céline Poulet (secrétaire générale du CIH), et surtout celle de Josef Schovanec (philosophe, écrivain et voyageur autiste) qui pointe de manière habile la persistance de certains obstacles à l'accessibilité, tels que le « médicalisme », le « bureaucratisme » et le « médiatisme ».